



ENTRETIEN DU DOMICILE

TARIFS

Tarifs en vigueur à partir du 1er janvier 2019



		Formule Confort	Formule Expert
Moins de 25H dans le mois civil	Tarif horaire TTC* avant déduction fiscale	22,00 €	24,00 €
	Tarif horaire HT* avant déduction fiscale	20,00 €	21,82 €
	Tarif horaire TTC* après déduction fiscale	11,00 €	12,00 €
A partir de la 25ème heure dans le mois civil	Tarif horaire TTC* avant déduction fiscale	21,00 €	23,00 €
	Tarif horaire HT* avant déduction fiscale	19,09 €	20,91 €
	Tarif horaire TTC* après déduction fiscale	10,50 €	11,50 €
A partir de la 50ème heure dans le mois civil	Tarif horaire TTC* avant déduction fiscale	20,00 €	22,00 €
	Tarif horaire HT* avant déduction fiscale	18,18 €	20,00 €
	Tarif horaire TTC* après déduction fiscale	10,00 €	11,00 €
A partir de la 75ème heure dans le mois civil	Tarif horaire TTC* avant déduction fiscale	19,00 €	21,00 €
	Tarif horaire HT* avant déduction fiscale	17,27 €	19,09 €
	Tarif horaire TTC* après déduction fiscale	9,50 €	10,50 €

Nettoyage Déménagement	
Tarif horaire TTC* avant déduction fiscale	27,30 €
Tarif horaire HT* avant déduction fiscale	24,82 €
Tarif horaire TTC* après déduction fiscale	13,65 €
Notre équipe intervient avec l'ensemble des matériels et produits nécessaires à la réalisation de la prestation.	

* Taux de TVA 10% - Avantage fiscal selon les conditions en vigueur de l'art 199 sexdecies du CGI

- Les interventions peuvent être planifiées du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.
- Une majoration de 25% du tarif horaire TTC est appliquée pour les prestations effectuées les jours fériés.
- Des frais kilométriques sont facturés sur la base de 0.50€ TTC par kilomètre parcouru si l'intervenant(e) doit utiliser son véhicule pour les besoins de la prestation (Accompagnement pour faire les courses...)
- La facturation est établie sur la base d'1 heure minimum de prestation. Toute intervention annulée du fait du client moins de 15 jours à l'avance (délai de prévenance) sera facturée sur la base de l'horaire planifié.

AVANTAGE FISCAL

En faisant appel à une société de service à la personne déclarée en préfecture, vous pouvez éventuellement bénéficier:

- D'une aide fiscale: cette aide représente 50% des sommes engagées selon les conditions de l'article 199 sexdecies du code général des impôts.

50%
déduction
d'impôts*



www.poleservices.fr

**sans
frais
sans
engagement**



Des services pour les particuliers
par des professionnels



ENTRETIEN DU DOMICILE

FORMULES

Quelle que soit la formule choisie nous venons vous rencontrer à domicile pour établir ensemble un cahier des charges en fonction de vos besoins et de vos attentes.

Pour les interventions régulières nous vous présentons un(e) intervenant(e) attitré(e) qui assurera le suivi de votre prestation. Le planning est transmis mensuellement vous pouvez y apporter toute modification dans le respect d'un délai de prévenance de 15 jours (annulation de prestation, modification du volume horaire...).

FORMULE CONFORT:

Nettoyage hebdomadaire ou ponctuel de votre domicile.

Matériel et produits: L'intervenant(e) utilise exclusivement le matériel et les produits mis à sa disposition par le client et adaptés à la prestation. Le matériel doit être fonctionnel et respecter les normes de sécurité. Les produits doivent être conservés dans leur emballage d'origine.

FORMULE EXPERT:

- Repassage hebdomadaire ou ponctuel. L'intervenant(e) utilise le matériel et les produits mis à sa disposition par le client et adaptés à la prestation.
- Nettoyage vitres et encadrements. Nous intervenons avec le matériel et les produits nécessaires à la réalisation de la prestation.

MENAGE DE DEMENAGEMENT:

Nettoyage complet de votre logement après déménagement ou avant emménagement. Notre équipe intervient avec le matériel nécessaire à la réalisation de la prestation.

50%
déduction
d'impôts*



www.poleservices.fr

**sans
frais
sans
engagement**